

**Discours d'accueil de Nathalie Roret, directrice de l'ENM, à l'occasion de l'ouverture des rencontres des Directeurs de stage, des coordonnateurs régionaux de formation et des auditeurs de justice.**

Paris, le 06.12.2023  
Seul le prononcé fait foi

Mesdames, messieurs les magistrats, directeurs de centre de stage,  
Mesdames, messieurs les coordonnateurs régionaux de formation,  
Mesdames, messieurs les coordonnateurs de formation,  
Mesdames, Messieurs,

C'est, pour la directrice de l'école nationale de la magistrature que je suis, un plaisir chaque année renouvelée que de vous accueillir dans cet amphithéâtre par lequel vous êtes toutes et tous passés. Et je me plais à penser que votre investissement au soutien de la formation des futurs magistrats, que je sais parfois compliqué à concilier avec vos missions juridictionnelles, est la marque de votre attachement à cette grande école de la République. A l'excellence de la formation qu'elle y a toujours dispensée.

Soyez donc les bienvenus.

L'opportunité que nous donnent ces journées qui vous sont intégralement consacrées est toujours l'occasion d'échanger avec vous sur les évolutions de l'école, de ses promotions, des orientations pédagogiques. Et c'est bien sous le sceau de l'échange que je veux placer l'ouverture de ces deux journées. Mais je crois pouvoir souligner, sans risque d'erreur, que notre échange de ce jour revêt un aspect particulier.

Cela à au moins deux égards.

D'abord, et vous le savez parfaitement, notre Ecole est à l'aube d'une intensification inégalée de ses missions de recrutement et de formation des futurs magistrats, mais aussi d'autres publics pris en charge par l'établissement parisien de l'ENM. Nous avons en effet ensemble l'objectif commun de recruter et dispenser une formation dont la qualité n'est plus à démontrer à 2400 futurs magistrats d'ici 2027. Ce chiffre est de nature à donner le vertige mais c'est notre réalité ici aujourd'hui. Ce sera la vôtre demain. Il s'agit de la condition sine qua non de la réalisation des 1500 magistrats supplémentaires dans le corps de la magistrature à l'horizon 2027. Un pas important vers l'amélioration des conditions de travail dans les juridictions. Une amélioration espérée du service rendu au justiciable.

Ensuite, et vous ne l'ignorez pas non plus, la récente réforme du statut de la magistrature emporte une remise à plat des modalités de recrutement des futurs magistrats. Elle a aussi pour conséquence de modifier les modalités de formation des futurs magistrats. Cela répond à une ancienne demande de l'école portée par mes prédécesseurs. Le système à 11 voies d'accès à la magistrature, doublées de cursus très différenciés, est assurément peu lisible, y compris dans les murs de cette école. Nous pourrions en parler librement d'ici quelques instants, mais je vous indique d'ores et déjà que nous avons, depuis la mi-novembre, débuté avec les services de la DSJ un travail de co-construction des modalités d'évolution des recrutements et de formation des publics en reconversion professionnelle. Ce travail est en cours et non encore abouti. Toutefois, le cadre que je donne aux équipes de la formation initiale, se résume dans le fait que notre boussole est la qualité des recrutements et le maintien de l'excellence de la formation initiale.

Tout d'abord, l'excellence de la formation tient en sa capacité à s'adapter aux nouveaux enjeux des juridictions. Pour ce faire, suivant les préconisations du rapport Sauvé issu des Etats généraux de la Justice, la récente modification du décret du 21 décembre 1999 régissant les emplois de l'ENM, en mai dernier, après un vote favorable du conseil d'administration, permettra dans les mois à venir à l'Ecole de bénéficier de compétences nouvelles et complémentaires là où il nous est nécessaire de bénéficier d'une expertise forte : management et animation d'équipe, communication judiciaire, justice de l'amiable...

L'excellence suppose incontestablement le renfort en numéraire de l'équipe des formateurs permanents de l'Ecole. Entre 2023 et 2024 ce sont 13 CDF en formation initiale qui ont été et ont vocation à être recrutés. En outre, l'année 2023 a permis le recrutement d'une treizième CRF dite nationale,

Madame Véronique Proix, qui a permis d'assurer avec une énergie que je salue, la continuité pédagogique de nombreux stagiaires répartis sur le territoire alors que les vacances de postes de CRF s'enchaînaient. Je me réjouis d'accueillir parmi les nouvelles recrues certains anciens DCS, qui ont répondu à l'appel lancé ici même l'an dernier.

En régions, proche de vous, 9 nouveaux postes de coordonnateurs régionaux de formation seront créés à compter du 1er septembre 2024. Monsieur Julien HEUTY, sous-directeur des stages, vous exposera dans quelques instants les grandes lignes de cette nouvelle cartographie. Vos missions de directeurs de centre de stage, votre appétence pour la pédagogie et la formation des nouveaux collègues vous destinent naturellement à pouvoir évoluer vers ces fonctions en détachement. Les appels à candidatures paraîtront très prochainement.

Encore plus proche de vous, et à vos côtés, sachez que nous planifions, d'ici l'arrivée en stage de la promotion 2024, la nomination de plus de 50 DCS supplémentaires, là où les besoins s'en font le plus sentir et notamment dans les juridictions ayant vocation à accueillir un nombre très important de stagiaires.

Cette adaptation en cours vous permettra ainsi d'accueillir en stage juridictionnel, dès le 18 mars prochain, la promotion 2023 composée de 380 auditrices et auditeurs de justice, laquelle viendra s'ajouter à de nombreux autres apprenants dont vous assurez l'accueil, l'accompagnement et l'évaluation.

La déclinaison en région des actions de l'ENM me conduira à me déplacer, dès le début d'année 2024, au sein des différentes cours d'appel du territoire métropolitain, dans le but de pouvoir échanger avec les Chefs de cour, ainsi qu'avec ceux qui comme vous participent à la réussite de nos formations.

Qualité des recrutements et qualité de la formation sont ainsi au centre de toutes nos réflexions, malgré un nombre de personnes à former tout à fait inédit et une problématique immobilière sur le site historique devenue insoluble. Initialement construite pour accueillir et former 150 élèves, l'Ecole actuelle n'était plus adaptée. J'ai ainsi signé fin janvier un bail en état futur d'achèvement d'un immeuble en cours de construction de 2000 m<sup>2</sup>, situé sur les boulevards bordelais, dans le quartier grand Parc, quartier politique de la ville actuellement en pleine métamorphose. Ce second site, dénommé Archipel, situé à 20 minutes en tramway du site historique, comprenant un auditorium, 18 salles de cours, une cafétéria et des bureaux, accueillera ainsi

dès le printemps 2024 une partie de la nouvelle promotion composée de 470 auditrices et auditeurs de justice, complétée de 26 élèves-avocats en PPI et de plusieurs auditeurs du département international de l'Ecole. Guilhem BOILLLOT, secrétaire général de l'ENM, vous projettera dans quelques instants des images de l'évolution du chantier

Nous avons également tenu à profiter de votre présence pour vous présenter un projet d'ampleur mené par l'Ecole, sur la lutte contre les violences sexuelles et sexistes. Audrey DARSONVILLE, professeur agrégée de droit privé et de sciences criminelles, qui a aimablement accepté de s'investir dans la direction de ce groupe de travail sera à la tribune dans quelques instants pour vous présenter les conclusions du rapport issu des travaux que j'ai souhaité initier en février dernier. Je tenais en effet à ce que l'Ecole délivre un message fort afin de prévenir et prendre en charge les VSS pour l'ensemble des personnels de l'ENM et des apprenants en formation théorique comme pratique. J'ai la conviction que vous serez sur ce sujet des interlocuteurs précieux.

Mesdames et messieurs les DCS, je sais pouvoir compter sur votre investissement, comme vous pouvez compter sur le nôtre pour que nous puissions parvenir ensemble au plein accomplissement de nos missions.

Les échanges sur ces questions sont la raison d'être de ces journées tournées vers vos missions, vos besoins et votre lien avec l'Ecole. Je sais combien ces moments sont précieux – et votre présence en nombre, malgré le calendrier peu propice – le démontre. Je sais aussi que toutes celles et ceux qui ont permis la bonne marche de ces deux journées ont à cœur de vous être utiles, de répondre à l'ensemble de vos interrogations, et de vous donner les premières clés de compréhension des enjeux de formation auxquels nous serons confrontés dès la fin d'année 2024.

Je vous réitère, Mesdames et Messieurs les CRF et DCS, mes vœux de bienvenue, et vous souhaite deux belles journées de travail en ces murs.